

Source name

Le Devoir (site web)

Lundi 20 mai 2024

Source type

Press • Online Press

Le Devoir (site web) • 969
words**Periodicity**

Continuously

Geographical coverage

Provincial

Origin

Montreal, Quebec, Canada

Le procureur de la CPI demande des mandats d'arrêt contre Nétanyahou et des dirigeants du Hamas

Benoit Valois-Nadeau

Le Devoir

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, a annoncé lundi avoir demandé des mandats d'arrêt contre le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, et les dirigeants du Hamas pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans le cadre du conflit dans la bande de Gaza. Une démarche rare, qui pourrait bien plomber le gouvernement Nétanyahou et l'isoler encore davantage sur la scène internationale.

Entouré de deux avocats de son équipe d'enquête, le procureur Khan a énuméré, lors d'une déclaration vidéo, les crimes reprochés aux dirigeants des deux camps belligérants dans la guerre entre le Hamas et Israël, qui dure depuis le 7 octobre 2023.

M. Nétanyahou et son ministre de la Défense, Yoav Gallant, sont soupçonnés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, tels que le « fait d'affamer délibérément des civils comme méthode de guerre », de « diriger intentionnelle-

ment des attaques contre la population civile », et d'utiliser « l'homicide intentionnel », « l'extermination » et la « persécution ».

Les accusations portées contre les hauts dirigeants du Hamas incluent « l'extermination », « le viol et d'autres formes de violence sexuelle », la « torture » et « la prise d'otages en tant que crime de guerre ».

Sont ainsi visés Yahya Sinouar, le chef du mouvement dans la bande de Gaza et cerveau présumé de l'attaque du 7 octobre, Ismaïl Haniyeh, le chef politique du Hamas, et Mohammed Deif, le chef des brigades al-Qassam, la branche armée du groupe.

Il reviendra maintenant à la chambre préliminaire de la CPI de déterminer si l'instance délivrera bel et bien les mandats d'arrêt, et ce, en fonction des preuves et des témoignages apportés par M. Khan et son équipe. Cela devrait prendre quelques semaines.

En théorie, si les juges de la CPI décidaient de lancer le mandat d'arrêt contre Benjamin Nétanyahou, n'importe lequel de ses 124 États membres serait obligé de l'arrêter s'il se rendait sur son territoire.

Amir Cohen Archives Agence France-Press

Selon Jabeur Fathally, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, la démarche a de très bonnes chances d'aboutir.

« Les preuves sont très fortes, et la requête du bureau du procureur est bien articulée. Rappelez-vous que la requête pour délivrer un mandat d'arrêt contre [Vladimir] Poutine ne comportait pas autant de preuves ! » a estimé ce spécialiste du droit international.

Si les requêtes sont acceptées, en théorie, n'importe lequel des 124 États membres de ce tribunal (dont Israël et les États-Unis ne font pas partie) serait obligé d'arrêter les personnes visées si elles se rendaient sur son territoire. In-

stitution internationale indépendante, la CPI ne dispose cependant d'aucune force de police pour faire appliquer ses mandats.

Un « affront » pour Israël

Malgré les faibles chances de voir M. Nétanyahou et M. Gallant d'aboutir devant la Cour, « le mandat d'arrêt va augmenter les pressions sur le gouvernement israélien », croit M. Fathally

« Les gouvernements occidentaux vont trouver dans ce mandat un bon prétexte pour réduire leurs contacts — pour ne pas dire les couper — avec Nétanyahou. Qui va fréquenter des personnes recherchées par la justice internationale ? La Cour n'a pas de police pour exécuter les mandats, mais elle comptera beaucoup sur la coopération des autres États — y compris le Canada —, pour le faire. [...] Je pense que ce mandat va augmenter l'isolement du gouvernement de Nétanyahou et possiblement accélérer le départ de ce dernier. »

Celui qui compte plus de 15 ans à la tête de l'État d'Israël devient l'un des très rares dirigeants d'un pays démocratique à se retrouver dans la mire de la CPI. Il rejoint notamment dans cette triste catégorie le dictateur libyen Mouammar Kadhafi (mort en 2011), l'ancien président de la Côte d'Ivoire Laurent Gbagbo et le président russe, Vladimir Poutine, contre qui un mandat a été lancé en mars 2023 pour son implication présumée dans l'enlèvement de milliers d'enfants

en Ukraine.

Pour Israël, l'impact symbolique est très important, estime Sami Aoun, directeur de l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand.

« Si on regarde par le prisme israélien, c'est un affront. C'est une honte qu'une démocratie comme Israël, qui prétend se fonder sur une modernité politique, sur des idéaux de la démocratie parlementaire, la liberté d'expression, la tolérance des minorités marginalisées », fesse l'objet d'une enquête de la CPI.

« Le Hamas et ses dirigeants sont déjà considérés comme un groupe terroriste, alors ça ne va pas changer grand-chose pour eux. Mais pour une classe politique élue dans un système démocratique et parlementaire, l'impact est beaucoup plus dur », juge le politologue.

Réactions

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Israël Katz, a très vite dénoncé une « décision scandaleuse », « un déshonneur historique » pour la cour basée à La Haye, aux Pays-Bas.

Le Jerusalem Post rapportait lundi que 106 des 120 députés de la Knesset, le Parlement israélien, avaient approuvé une déclaration condamnant les actions

entreprises contre Benjamin Nétanyahou et Yoav Gallant.

« La comparaison scandale du procureur de La Haye entre les dirigeants d'Israël et les meneurs d'une organisation terroriste est un crime historique ineffaçable et une démonstration claire d'antisémitisme. Nous la rejetons avec dégoût. Quatre-vingts ans après l'Holocauste, personne ne va empêcher l'État juif de se défendre. »

De son côté, le Hamas palestinien a dit « condamner fermement » la décision de réclamer des mandats d'arrêt contre ses dirigeants et a dénoncé « les tentatives du procureur de la Cour pénale internationale d'assimiler la victime au bourreau », selon un communiqué.

Les États-Unis, alliés traditionnels d'Israël, ont également condamné l'initiative du procureur Khan.

Le président américain, Joe Biden, a qualifié de « scandaleuse » les démarches de la CPI.

« Permettez-moi d'être clair : peu importe ce que ce procureur laisse entendre, il n'y a pas d'équivalence — aucune — entre Israël et le Hamas. Nous serons toujours aux côtés d'Israël contre les menaces qui pèsent sur sa sécurité », a mentionné le président démocrate.

Avec Florence Morin-Martel et l'Agence
France-Presse

2024 Le Devoir. Tous droits réservés.

**This article appeared in Le Devoir
(site web)**

<https://www.ledevoir.com/monde/moyen-orient/813261/mandats-arrets-contre-netanyahou-dirigeants-hamas>